



FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE

rue Vignon — 75009 PARIS
secretariat@fgrfp.org

Communiqué de presse

Un discours présidentiel bien loin des attentes des retraités

Un mea culpa, une date prématurée, un retour au passé ?

Alors que l'alerte avait été donnée par les personnels soignants de l'hôpital public et des EHPAD en lutte depuis plus d'un an sur le manque de moyens humains (suppression d'emplois) et matériels (suppressions de lits, suppression de services), le président de la République et son gouvernement sont restés sourds à leurs revendications.

Alors que la crise du Covid-19 prenait, dès le mois de janvier, des proportions inquiétantes en Chine, puis en Europe, avant d'essaimer dans le monde, le gouvernement en minimisait les effets et annonçait que la situation en France serait maîtrisée et qu'on disposait de tous les moyens pour y faire face.

Ne pas avoir la mémoire courte, c'est ne pas oublier l'impréparation, les hésitations, les volte-face, la gouvernance à vue de l'État face à la pandémie. Le sous-financement de l'hôpital public, et les pénuries variées — masques, blouses, seringues électriques, respirateurs, médicaments, tests... — sont les révélateurs de cette impréparation et une des causes de la propagation de l'épidémie.

Les faits sont là.

Que le président de la République reconnaisse ses erreurs face à la crise dans son discours est un mea culpa bien dérisoire face à la gravité de la situation et aux erreurs d'appréciations. Près d'un mois après la mise en place du confinement, il est maintenant clair qu'en sortir sera un processus long et laborieux. L'annonce présidentielle, lors du discours télévisé du 13 avril, de la fin partielle d'un confinement le 11 mai confirme, que face aux risques sanitaires, ce qui prime pour le gouvernement c'est la relance économique.

Selon une étude de l'INSERM, un déconfinement sans tests massifs et sans isolement des personnes infectées provoquerait une deuxième vague. Faute de moyens qui perdurent malgré les promesses gouvernementales, aucune mesure n'est effectivement prise en attendant de cette date annoncée. Masques et tests pour la population ne seraient disponibles qu'à partir du 11 mai !

Des mesures de confinement ciblées aux malades et à leurs contacts et port du masque généralisé sont repoussées aux calendes grecques. En revanche, le prolongement du confinement pour les personnes âgées semble envisagé pour répondre à ce défaut de moyens pour couvrir l'ensemble de la population.

Alors que les personnels soignants travaillent dans des conditions de flux tendu, alors que la protection des salariés des secteurs jugés essentiels n'est pas complètement assurée,

alors que la population ne dispose pas des moyens pour se protéger, la réouverture des écoles et collèges et le déconfinement partiel le 11 mai semblent bien prématurés.

La responsabilité individuelle des Français, assumée par toutes et tous, ne doit pas occulter la responsabilité politique des gouvernants.

Si la suspension des droits fondamentaux peut être comprise et acceptée pendant une période brève, la restriction des libertés dans la durée, même au nom d'enjeux de santé publique, ne saurait faire partie du droit commun.

Le futur ne saurait être un retour au passé !

Déjà, le MEDEF se fait entendre pour augmenter le temps de travail sans embaucher. Déjà, le droit du travail qui, jusqu'ici, était dénoncé par le MEDEF et le gouvernement comme une entrave à la compétitivité, est présenté comme une menace pour le redressement national.

Déjà, le gouvernement agite comme un hochet la baisse prévisible du PIB et la dette à rembourser.

La FGR-FP n'acceptera pas que les contraintes sanitaires s'effacent derrière les contraintes économiques.

La FGR-FP n'acceptera pas que les retraités soient les victimes d'une double peine : d'une part, l'épidémie qui les décime dans les Ehpad et à domicile et d'autre part, la baisse de leur pension pour rembourser les méfaits d'une politique.

Pour la FGR-FP, le futur consiste à rendre à l'État et aux services publics, sur l'ensemble du territoire, la place qu'ils doivent avoir au service de tous les citoyens et au service d'une politique de progrès social.

Tous les moyens humains, matériels, budgétaires nécessaires doivent être attribués aux services publics de santé, à l'hôpital et dans les EHPAD.

La FGR-FP demande la création d'un grand service public de l'autonomie.

Tels sont les mandats et la résolution de la FGR-FP à l'issue du Congrès du Mans. Ils sont plus que jamais d'actualité.